

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 25 JUIN 2019**

---

**N° 2019-085 - Ecole maternelle du Temple – Désaffectation et déclassement**

**Rapporteur : Guy PARIS**

Une baisse régulière d'effectif au sein de la maternelle du Temple a eu pour conséquence la fermeture d'une classe dans cet établissement scolaire dont les bâtiments nécessitaient de lourds travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité ERP.

Les effectifs restants ont été transférés dans les établissements scolaires du même secteur (Paris et Jean Zay) ayant des locaux disponibles et cela sans modifier de manière substantielle l'organisation des parents compte tenu de la mise en place de circuits de bus scolaires adaptés.

La fermeture de cette école est effective depuis la fin de l'année scolaire 2018.

Conformément à la circulaire interministérielle du 25 août 1995, les services de l'État, ont été interrogés sur cette désaffectation. Ils ont émis un avis favorable le 06 juin 2019.

Il est donc proposé aux élus de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement de l'école maternelle du Temple.

**Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide :**

- De constater la désaffectation de l'ensemble du site désigné ci-dessus, situé 25 rue Haute Perrière ainsi que 12 rue Marcelin Berthelot et cadastré EL 40,
- De prononcer le déclassement des immeubles et du terrain d'assiette correspondant.

---

**Avis des commissions :**

- . commission des travaux:
- . commission des finances :

---

**Vote du conseil municipal :**

- voix pour (unanimité) : 35
- voix contre : 0
- abstention(s) : 0

**Exécution de la délibération :**

*(articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code général des collectivités territoriales)*

**VILLE D'AUXERRE (YONNE)**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 25 JUIN 2019**

---

- absent(s) lors du vote : 4 P. Guillermin, A. Roux, P. Tuphé, O. Bourgeois
- 

Le maire certifie le caractère exécutoire de la délibération



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 28/06/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/06/2019